

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Médecine et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

N°
1548

Optique

Autres

Matricule : 05641

Actif

Pensionné(e)

Nom & Prénom : HASSINE

Date de naissance : 14.10.71 1959

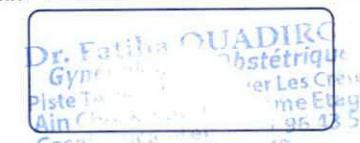
Adresse : 99 Latissement Amine Sidi Maârouf

Casablanca

Tél. : 06.395.872.46 Total des frais engagés : 282,50 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 28/12/2019

Nom et prénom du malade : Falmissaoui Amine Emp Hassine Age : 56

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Crise gynéco

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 28/12/2019

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28/11/16	C		25000	Dr. Fatima OUATTAR Gynécologue - Obstétricienne Piste TADARTE - Quartier Les Crânes An Chock, Lot. 158, 2ème étage Casablanca - Tél: 06 61 96 48 34 06 61 70 10
16	Z			

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
HARMA ue 1100 Complexe Casablanca Sidi Maârouf - 06 03 30 93 14 Tél: 0523 35 57 - 06 03 30 0083 ICE: 000443700000083	28 T2 2019	282,50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

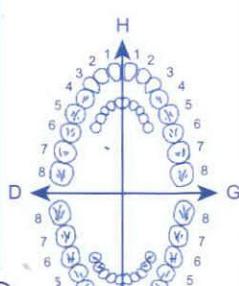
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F. PROTHESSES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction] onctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



CLINIQUE LES CRÊTES

مصحة القيمة

compétence - l'excellence - confort

Casablanca, le 28/12/2019

LOT 191610
EXP 06 21
PPV 170.00 DH

Mme MESSAOUDI

AMINA

170.00

a) Officiel 8200



PHARMACIE Commerciale
Rue 100 Compétence - Casablanca
Sidi Maârouf - Casablanca 10.93.14
Tél: 0522 555.87.06.21
Fax: 0522 555.87.06.21
AHMIDA

59,30

59,30

2) Brexim 6effwest

1415 bolt 405



53,90

3) Etayg 8200

1415 bolt 065



289,50

53,20

Dr. Fatiha QUADRA
Gynécologie - Obstétrique
piste TADARTE Quartier Les Crêtes
Chock, Lot 158, 2ème Etage
Casablanca - Tél: 06 61 96 43 54
Fax: 0522 555.87.06.21
MC.001167049

URGENCES 24/24 مساعدة 24/24

528 , Boulevard Panoramique - Casablanca Tél. : 05 22 21 20 40 / 05 22 21 20 45

E-mail : cliniquelescretes@gmail.com